



Il s'agit ici, d'expliquer aux acteurs du monde sportif l'impact de cette réforme sur la responsabilité du club, du moniteur sportif, du volontaire, de l'administrateur, du salarié ... (puisque'il y a un réel impact) mais aussi comment procéder afin de pouvoir la limiter.

## Séminaire juridique : la réforme du Code civil

Comme chaque année, le service juridique de l'AES-AISF vient à la rencontre des acteurs de terrain à l'occasion de ses soirées thématiques.

Après avoir traité du Code des sociétés et associations (CSA) ou encore de la « valise à outils » du gestionnaire sportif, c'est désormais **LA REFORME DU CODE CIVIL** qui sera au cœur des échanges. Cette nouvelle séance d'information portera spécifiquement sur les conséquences concrètes de cette réforme pour le secteur sportif. Les conseillers juridiques de l'AES-AISF vous proposeront un éclairage clair et accessible sur les éléments suivants :

- Les grands principes de la responsabilité civile ;
- La distinction entre responsabilité civile et responsabilité pénale ;
- Les impacts spécifiques de la réforme sur les associations sportives ;
- La suppression de la quasi-immunité des agents d'exécution (administrateurs, volontaires, salariés, etc.) ;
- La mise en place de clauses exonératoires ou limitatives de responsabilité pour ces agents ;
- Les assurances à prévoir pour protéger votre association et ses membres.

Cette rencontre est une occasion précieuse pour les gestionnaires, responsables associatifs et acteurs du sport de mieux comprendre les nouvelles obligations juridiques et de poser toutes leurs questions à nos experts.

L'AISF et l'AES, fidèles à leur mission d'accompagnement, vous invitent à participer nombreux à cette soirée d'échanges, pensée pour répondre à vos besoins concrets sur le terrain.

### Dates et lieux :

6 soirées :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Programme</b>
16/10/25	Province de Luxembourg : Bastogne, centre sportif	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00
27/11/25	Province de Hainaut : La Louvière, Le Point d'eau	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00
15/12/25	Région bruxelloise : Uccle, Le Roseau – Tennis club	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00
05/02/26	Province de Liège : Ans, Hall omnisport de Loncin	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00
19/03/26	Province de Brabant wallon : Wavre, Macafétéria	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00
02/04/26	Province de Namur : Géronsart, Tennis club	Accueil dès 17h30 Exposé à 18h00 Drink et sandwiches à 21h00

### 1 matinée :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Programme</b>
23/01/26	Province Liège : Angleur, Centre de conseil du sport	Accueil à 9h30 Exposé à 10h00 Drink et sandwiches à 13h00

Site Internet : <https://aes-aisf.be/reforme-code-civil/> et inscriptions : Via la plateforme en ligne « Billetweb » : <https://www.billetweb.fr/juridique-la-reforme-du-code-civil>

Les membres bénéficient du tarif « membres » au sein de notre association. **Le CODE promotion à renseigner uniquement pour votre fédération et vos membres est : 2025/LBFA/240126**

## Prix :

Membres AES ou AISF : 60 euros

Non membres : 90 euros